

NOTE SYNTHETIQUE RELATIVE A L'INTERVENTION DE L'AGENCE URBAINE DE MEKNES

www.aumk.ma



« Meknès, ville sans bidonville »

1. Bidonville au Maroc et stratégie de résorption

Le phénomène des bidonvilles a débuté dans les années 20 avec l'apparition des premières baraques construites à partir de matériaux des plus hétéroclites dans une carrière à proximité de la centrale thermique de Roches Noires à Casablanca. D'où le nom du premier « bidonville » : Carrières centrales qui deviendra « Karyan Centra » et désignera dorénavant cette forme particulière de quartier installé à proximité de carrières.

L'accroissement de ces noyaux d'habitat insalubre gagnera de plus en plus en ampleur du fait de multiples causes, dont la poussée démographique, l'exode rural, ou l'inadaptation entre l'offre et la demande en termes de logements.

Ces bidonvilles qui abritent dans certains cas (axe Kenitra-Casablanca) un ménage sur 5 en milieu urbain, représentent la frange la plus importante des sites visés par le programme de logement social initié par le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme.

En effet, depuis les années 80, les pouvoirs publics s'efforcent de réduire l'avancée de ce phénomène en se basant sur divers modes de résorption.

2. Cas de Meknès

En ce qui concerne la ville de Meknès, sa situation par rapport à la région a induit une pression urbaine forcée à cause de l'exode rural, et ce en l'absence des infrastructures d'accueil nécessaires et adaptées aux nouvelles populations.

Ceci a entraîné la création de multiples quartiers anarchiques d'habitat insalubre engendrant un développement urbain non structuré et sous équipé nuisant à la qualité du cadre de vie et à l'équilibre macro-économique.

Devant cette situation, les responsables locaux et nationaux se sont trouvés face à un double problème : le premier est de résorber les bidonvilles et le deuxième est d'organiser les sous-métiers émergents de cette situation.

L'Etat, a fourni un effort considérable pour la résorption des bidonvilles comme ceux d'Alborj, Sidi Bouzekri et de Bougaraa dans l'optique de déclarer Meknès ville sans bidonville en 2006.

Ainsi, le contrat programme de Meknès s'est basé sur la réalisation par les OST, en concertation avec la DRHU et l'Agence Urbaine, de diverses actions de :

- Restructuration par l'amélioration des bidonvilles ou quartiers semi-taudifiés, généralement par l'apport d'infrastructures et d'équipement ;
- Recasement par le déplacement des populations bidonvilloises soit à proximité soit à distance dans des parcelles viabilisées (en général entre 45 et

71 m², avec un maximum de deux étages autorisés) qui leur sont vendues à un prix très préférentiel ;

- Relogement via le déplacement d'une population bidonvilloise dans des immeubles ou des appartements leur sont vendus.

Vu la cadence atteinte par le programme et qui sera achevé à la fin de l'année 2006 une évaluation de l'expérience reste nécessaire et qui montre la nécessité de se focaliser sur certains aspects telles les mesures d'accompagnement social, l'impact urbanistique sur la ville notamment en matière des équilibres macro-spatiales, la mixité sociale et la réalisation des équipements socio-collectifs.

Dans ce sens l'Agence Urbaine mène en concertation avec ses partenaires locaux plusieurs actions accompagnant le projet afin d'assurer une meilleure insertion des sites d'accueil dans la ville et ce à différents aspects.